



Comité de Défense du CH de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

L'art et la manière... d'adapter les conclusions d'un rapport !

**Le rapport d'expertise définitif sur la chirurgie à Sarlat, réalisé par l'ARS, nous est enfin parvenu après plus d'un an d'attente.
Son analyse nous a permis de le comparer à la note d'information, remise le 20 janvier 2014 à la presse par la Direction de l'hôpital.
Cette comparaison est éloquente !**

Note d'information de la direction :

" L'activité chirurgicale du centre hospitalier de Sarlat enregistre 80% de taux de fuite.... "

Dans le rapport définitif les 80% de fuite ne concernent pas que la chirurgie mais englobent l'ensemble des activités hospitalières y compris celles qui ne sont pas ou plus pratiquées au CH de Sarlat (maladie de l'appareil génital masculin, transplant d'organes, varices, etc...).

Des pratiques qui exposent tous les patients opérés à des risques de complications ou d'infections"

L'augmentation des infections nosocomiales sont dues au regroupement des unités viscérales et orthopédiques contrairement à la pratique générale, imposé par la contrainte financière plus que par la volonté médicale.

D'autre part, l'ARS et le conseil de surveillance se sont bien gardés de préciser que les indicateurs avaient changé entre 2011 et 2012, ne permettant pas une juste comparaison.

Un tableau du rapport démontre que les interventions se concentrent sur des personnes de 75 à 89 ans ce qui peut expliquer un taux de mortalité plus important.

"Des actes chirurgicaux qui, concernant certaines pathologies, constituent autant de perte de chance pour les personnes concernées..."

En fait la direction s'appuie sur un exemple isolé concernant une intervention qui n'a pas eu de conséquence négative pour le patient concerné.

A aucun moment les experts du rapport ne parlent de la nécessité de fermer la chirurgie pour dangerosité mais au contraire préconisent des mesures d'amélioration et d'amplification des activités existantes. La direction a fait un tout autre choix, celui d'éliminer les activités de l'établissement, aggravant encore plus le déficit tant décrié et privant la population de soins de proximité adaptés à ses besoins.

"Les comportements quérulents et répétitifs des praticiens, entre eux et à l'égard du personnel, lesquels exposent à des risques psychosociaux avérés..."

La majorité des remarques faite par les experts mettent en évidence la non observation d'exigences réglementaires, qui relèvent de la responsabilité de l'autorité administrative et non des médecins qui pourtant ont été la cible privilégiée des attaques.

Page 34 du rapport, il est dit : *"gouvernance faible", "absence de dialogue", "isolement des équipes" "relations exécrables et rumeurs"....*

Les conclusions de ce rapport ne permettent pas de justifier le projet médical actuel.

Cela nous conforte dans notre analyse que ce projet est bien la traduction locale de la politique de restriction budgétaire imposée au service public de santé (diminution des crédits aux hôpitaux, baisse des effectifs, précarité des emplois, conditions de travail dégradées avec les 12 heures imposées, suppression des RTT, regroupement des hôpitaux publics en un pôle unique départemental, coopération public/privé...).

Cette conception purement comptable de la santé conduit à exclure une partie de la population de soins de proximité et de qualité, à déshumaniser nos territoires et à aggraver les inégalités sociales et économiques.

Et comme nous le défendons, retenons l'observation page 34 du rapport :

" Avec un bassin de population de près de 63000 habitants qui génèrent 7000 séjours chirurgicaux par an, une activité de chirurgie au centre hospitalier de Sarlat, établissement à plus d'une heure de route du premier établissement de santé, se justifie pleinement en termes de santé publique".

Et que penser de la période estivale pendant laquelle plus d'un million de touristes est recensé ?

A la lecture de ce rapport et de son analyse, le comité de défense, fort de ses 10 800 signataires, est plus que jamais convaincu que son action est légitime. Il continue d'exiger la remise à plat du projet médical, la prise en compte des besoins sanitaires de la population sarladaise, le maintien de notre hôpital public comme élément déterminant du développement de notre territoire et de l'égalité des droits.

D'ores et déjà, elle soutient et s'associe à la Manifestation nationale des hôpitaux en lutte le 23 septembre prochain à Paris.



Pour tout contact : sauvons_notre_hopital@wanadoo.fr (0685311979 ou 0553294191)

Tiré par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique – Sarlat, le 9 juillet 2014